



# OBTENTION D'un numéro de Sécurité Sociale

Par **naabal1961**, le **24/10/2024** à **10:07**

Bonjour,

mon gendre vient d'arriver du Guatemala avec un titre de séjour de 1 an lui permettant de travailler. La demande d'immatriculation à la sécurité sociale est en cours mais les employeurs ne veulent pas l'embaucher tant qu'il n'a pas de numéro de sécurité sociale.

On nous a dit qu'il y en avait pour minimum jusqu'à la fin de l'année avant qu'il ne l'obtienne.

Comment fait-il pour trouver un emploi ? est-ce que les employeurs ont raison ?

Merci de votre retour.

Cordialement,

Par **Marck.ESP**, le **24/10/2024** à **11:01**

Bienvenue

Ce n'est pas anormal, votre gendre peut demander un numéro d'identification d'attente à la CPAM, qui peut être utilisé temporairement pour permettre à l'employeur de le déclarer.

Par **miyako**, le **25/10/2024** à **10:39**

Bonjour,

avant tout il vous faut demander **un extrait de naissance détaillé** auprès du pays d'origine et faire traduire en français ce document .Rapprochez vous de l'ambassade du Guatemala ou du consulat afin de connaitre si il font les traductions ou si vous devez passer par un traducteur assermenté.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16467>

Cordialement